

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EMBARGO

Le contenu de ce communiqué de presse et le rapport y afférent ne doivent pas être cités ou résumés dans les médias imprimés, audiovisuels, électroniques ou sociaux avant le

25 novembre 2025, 8H45 TU

(3H45 à New York, 9H45 à Genève, 10H45 au Caire/à Ramallah)

UNCTAD/PRESS/PR/2025/017

Original: anglais

"Traduction non officielle. En cas de divergence, la version anglaise prévaut"

DANS UN RAPPORT, LA CNUCED MET EN GARDE CONTRE L'EFFONDREMENT DE L'ECONOMIE DANS LE TERRITOIRE PALESTINIEN OCCUPE ET APPELLE A UNE RECONSTRUCTION EN URGENCE

Genève, 25 novembre 2025 – Selon un nouveau rapport de la CNUCED, l'opération militaire qui se prolonge et les restrictions imposées de longue date ont fait plonger l'économie du Territoire palestinien occupé dans la récession la plus grave jamais enregistrée, réduisant à néant des décennies de progrès en matière de développement et aggravant la fragilité budgétaire et sociale.

Dans son rapport intitulé « <u>Évolution de l'économie du Territoire palestinien occupé</u> », la CNUCED a constaté que deux années d'opérations militaires et de restrictions avaient provoqué un effondrement sans précédent de l'économie palestinienne. Cette situation s'inscrit dans un contexte de fragilité économique et institutionnelle systémique et entraîne de graves conséquences sociales et environnementales.

Les dégâts considérables infligés aux infrastructures, aux moyens de production et aux services publics ont réduit à néant des décennies de progrès socioéconomique dans le Territoire palestinien occupé. La crise économique qui en a résulté figure parmi les 10 pires que le monde a connues depuis 1960 ; la situation à Gaza est unique, puisqu'il s'agit de la crise économique la plus grave jamais enregistrée.

L'effondrement des recettes et la rétention des transferts fiscaux par le Gouvernement israélien ont fortement limité la capacité du Gouvernement palestinien à maintenir les services publics essentiels et à investir dans le redressement. Cette situation intervient à un moment critique, alors que des investissements massifs sont nécessaires pour reconstruire les infrastructures en ruine et faire face à l'aggravation des crises environnementale et socioéconomique. L'intensification du conflit a fait passer l'économie du Territoire palestinien occupé d'un état de déclin prolongé à une phase d'effondrement quasi total et a eu des répercussions profondes dans tous les domaines (économique, social, humanitaire et environnemental). À Gaza, l'ensemble de la population a plongé dans une pauvreté multidimensionnelle. La Cisjordanie quant à elle connaît sa récession la

Conta

plus grave jamais enregistrée, en raison de l'insécurité accrue, des restrictions de circulation et d'accès et de la perte de possibilités dans tous les secteurs de l'économie.

En 2024, le PIB palestinien est retombé à son niveau de 2010, et le PIB par habitant à celui de 2003. Selon la CNUCED, en moins de deux ans, ce sont ainsi vingt-deux années de développement qui ont été réduites à néant.

Effondrement économique à Gaza

Depuis près de vingt ans, les 2,3 millions de Palestiniens de Gaza sont confrontés à de lourdes contraintes en matière de commerce, de circulation et d'accès aux ressources dans une zone de 365 kilomètres carrés, l'une des plus densément peuplées au monde. Les restrictions à l'entrée de marchandises, d'intrants de production, d'équipements et de biens technologiques, ainsi que les opérations militaires récurrentes, sont à l'origine du démantèlement de la base productive de Gaza et d'une dépendance quasi totale à l'égard de l'aide extérieure.

En 2024, le PIB de Gaza s'est contracté de 83 % par rapport à 2023, après déjà une forte baisse l'année précédente. Sur ces deux années, le recul cumulé a été de 87 %, le PIB s'établissant à 362 millions de dollars. Le PIB par habitant a été ramené à 161 dollars, l'un des plus bas au monde. Il ne représentait plus que 4,6 % du PIB par habitant de la Cisjordanie, alors que leurs montants étaient quasiment égaux en 1994.

La destruction massive des infrastructures, la perte de capacité productive et les déplacements de population ont causé des dommages durables au capital humain. Les perturbations du système éducatif et des services essentiels auront des effets à long terme sur les moyens de subsistance et sur les fondements mêmes de la capacité de résilience de la société.

Les dégâts considérables subis par les logements, les services publics et les infrastructures essentielles ont perturbé l'accès à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé et aux services publics, ce qui a engendré une situation d'urgence humanitaire et économique aiguë. L'ampleur des dégâts complique grandement la reprise économique et le rétablissement des conditions de vie de base sans une aide internationale importante.

Même si cette aide était substantielle, il faudrait peut-être des décennies pour que le PIB retrouve ses niveaux d'avant octobre 2023. Pour qu'un relèvement significatif soit possible – notamment l'accès aux soins de santé, à l'éducation, à l'eau potable et aux infrastructures essentielles –, la communauté internationale doit garantir la pérennité du cessez-le-feu conclu en octobre 2025, tout en sachant que l'acheminement de l'aide humanitaire est urgent et ne peut attendre.

Forte contraction économique en Cisjordanie

L'expansion des colonies et les restrictions de circulation continuent de morceler la Cisjordanie, de perturber l'économie, le commerce et l'investissement, et de réduire l'accès à la terre, aux ressources et aux marchés. Ces restrictions touchent plus de 3,3 millions de personnes, renchérissent les coûts de transport, allongent les temps de déplacement et perturbent l'accès aux marchés, à l'emploi, à l'éducation et aux services de santé.

Depuis la fin de l'année 2023, les restrictions de déplacement se sont intensifiées, ce qui a encore affecté davantage le commerce et la production. Le PIB s'est contracté de 17 % et le PIB par habitant de 18,8 %, revenant à des niveaux enregistrés pour la dernière fois respectivement en 2014 et 2008.

Pressions budgétaires et contraintes institutionnelles

La situation budgétaire s'est fortement détériorée après octobre 2023, faisant de 2024 l'une des années les plus difficiles pour le Gouvernement palestinien. L'insuffisance des recettes, la rétention des transferts fiscaux, la contraction de l'économie et la diminution de l'aide extérieure ont aggravé la crise. Les pressions budgétaires ont persisté en 2025 et elles mettent à l'épreuve la capacité du Gouvernement à maintenir les services essentiels et la stabilité macroéconomique.

Entre janvier 2019 et avril 2025, le montant cumulatif des prélèvements fiscaux et des recettes retenues a été supérieur à 1,76 milliard, soit 12,8 % du PIB de 2024 et 44 % du montant total des recettes nettes. Combinée à l'effritement de la base d'imposition et à une forte diminution de l'aide reçue des donateurs, cette situation a fortement limité la capacité du Gouvernement palestinien à s'acquitter de ses obligations salariales, à maintenir les services publics essentiels et à fournir des services de base. La CNUCED souligne que pour stabiliser les finances publiques, préserver les

capacités institutionnelles et favoriser le relèvement et la reconstruction, la communauté internationale doit en urgence verser une aide financière sur la durée.

70 milliards de dollars pour reconstruire Gaza

Le coût estimé de la reconstruction et du relèvement de Gaza dépasse les 70 milliards de dollars, ce qui souligne l'ampleur des investissements nécessaires pour reconstruire les infrastructures et rétablir les moyens de subsistance.

Dans ce rapport, la CNUCED appelle à une intervention immédiate et énergique de la communauté internationale pour mettre fin à la chute libre de l'économie, résoudre la crise humanitaire et jeter les bases d'une paix et d'un développement durables. Elle appelle également la mise en œuvre d'un plan de redressement d'ensemble pour le Territoire palestinien occupé qui associe une aide internationale coordonnée, le rétablissement des transferts fiscaux et des mesures visant à alléger les contraintes qui pèsent sur le commerce, les déplacements et l'investissement.

Rôle de la CNUCED

Depuis près de quarante ans, la CNUCED réalise des travaux de recherche et fournit des services de coopération technique et un appui au renforcement des capacités. Ses travaux, menés en partenariat avec des organismes des secteurs public et privé et la société civile, sont axés sur la facilitation du commerce, les capacités productives et le développement institutionnel. La CNUCED œuvre également en faveur d'un consensus international sur <u>les besoins des Palestiniens et de leur économie</u>.

Liens pertinents

Coûts économiques de l'occupation israélienne pour le peuple palestinien : les chocs qui ont suivi octobre 2023 amplifient le coût historique cumulé de l'occupation de la Cisjordanie

À propos d'Onu commerce et développement (CNUCED)

La CNUCED est le principal organe des Nations Unies dans le domaine du commerce et du développement. Fondée en 1964, elle appuie 195 États membres en leur fournissant des analyses et une assistance technique, et elle facilite le dialogue intergouvernemental.

Elle aide ainsi les pays en développement à tirer parti du commerce, du financement, de l'investissement et de l'économie numérique pour parvenir à un développement inclusif et durable.